

PAGES
MANQUANTES

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

LE SCRUPULE

Ses manifestations. — Ses causes. — Ses remèdes.



LA Revue du ROSAIRE ne pourrait-elle pas traiter du " scrupule " ?

Telle est la question qui nous est posée, et voici la réponse.

Les scrupules consistent dans une crainte exagérée d'offenser Dieu. C'est une maladie de l'âme qui transforme en péché ce qui ne l'est pas, ou considère comme grave ce qui n'est que léger ; et cela pour des motifs futiles, rien que par une fausse application des principes de la morale, par un raisonnement qui néglige les lois de la logique, ou par le fait d'une imagination désordonnée.

Dès que le scrupule s'installe dans une âme, il ne tarde guère à manifester au dehors, par des indices caractéristiques, le travail intérieur qu'il opère.

Le scrupuleux devient triste et absorbé. Sa face se contracte douloureusement, et l'on comprend que son esprit est préoccupé d'une pensée qui le torture. Souvent il ferme les yeux, secoue la tête pour affirmer qu'il ne consent pas, gesticule comme pour écarter les tentations, et murmure des non, non, répétés. Sa démarche est indécise ; sa poitrine est soulevée par de longs soupirs, et bientôt il se produit en lui un affaiblissement qui peut aller jusqu'à la ruine de la santé.

Il n'a parfois d'activité intellectuelle et physique que pour l'objet de ses scrupules. Toutes ses forces sont concentrées pour l'examen de cette conscience tourmentée, et pour la préserver du mal. Les recherches les plus rigoureuses se succèdent indéfiniment ; chaque recoin de l'âme est exploré avec un soin minutieux ; toutes les vétilles sont notées et grossies comme des énormités ; il s'acharne à

vouloir discerner les plus imperceptibles nuances, et il apporte à ce soin une désespérante clairvoyance. Jamais il n'a trouvé de formules assez exactes pour rendre son état. De tout côté, il recherche la lumière et la paix. Il interroge avec mystère, questionne et transquestionne ; il éprouve le besoin de se soulager en d'interminables confessions, de répéter mille fois les mêmes inquiétudes, d'insister, et de changer de confesseur ; partout il demande une multitude de conseils et n'en suit aucun. Il prétend se mieux connaître que tout autre, et pendant qu'il est effrayé par le spectre de fautes chimériques, il néglige ou abandonne les devoirs les plus sérieux et les plus certains de son état pour courir après les fantômes de son imagination affolée, pour devenir la triste victime de l'inconstance de son jugement. Les scrupuleux deviennent moroses et maussades pour toutes les personnes qui les approchent. Plus de dévotion : l'âme est toute occupée à se ronger dans le trouble et l'inquiétude, et Dieu réclame la paix dans les cœurs dont il veut faire sa demeure.

Pauvres âmes égarées qui se débattent au sein d'un inextricable réseau d'épines qui les déchirent de toutes parts ! Elles souffrent ; et si elles s'obstinent dans leurs douleurs, ce sera pour aboutir parfois au désespoir, souvent à la folie.

A quelle cause malheureuse attribuer ces ravages qui s'exercent aussi bien dans la vie naturelle que dans la vie morale des scrupuleux ?

La grande cause du scrupule, dit St Antonin, c'est la pusillanimité, cette faiblesse d'esprit, faite d'ignorance et de crainte, qui redoute et fuit toute œuvre sérieuse, comme audessus de ses forces. Dans certains cas, la pusillanimité ressemble singulièrement à la paresse. Si l'homme prudent et sérieux juge et agit selon de graves raisons, l'homme pusillanime au contraire ne se détermine que pour des motifs sans valeur.

Mais la pusillanimité, source première des scrupules, a ses causes déterminées. Les unes sont intrinsèques, les autres extrinsèques.

Parmi les premières il faut d'abord mentionner l'ignorance.

Souvent chez les scrupuleux l'ignorance ne leur per-

met pas de distinguer entre le bien et le mal, entre ce qui est permis et ce qui est défendu. Elle confond la tentation avec le consentement, et charge sans cesse la conscience de crimes imaginaires.

Dans certains cas, les scrupules sont moins imputables à l'ignorance qu'à une étrange subtilité d'esprit, qui puise dans une science variée et étendue des motifs nouveaux à des difficultés nouvelles. Habiles à se créer des embarras, ces âmes le sont moins à les résoudre. De ce défaut de pénétration naissent leurs tourments. Mais cette catégorie de scrupuleux savants n'est pas très nombreuse.

Au contraire, la plupart des victimes de cette maladie, souffre d'une déplorable myopie intellectuelle, qui n'embrasse qu'un horizon borné, au delà duquel rien ne lui apparaît plus. Trop souvent cette faiblesse est augmentée de caprice et d'inconstance dans le jugement. De là, impuissance à adhérer fermement à une raison solide, et de se guider d'après des principes connus, pratiquement certains. Ces malheureux préfèrent s'abandonner à toutes les fantaisies d'une imagination dérégulée. Aussi, de ce chef, les théologiens constatent-ils que les scrupuleux se rencontrent principalement parmi les femmes.

Ce qui est incontestablement plus grave, c'est l'illusion profonde dans laquelle s'entretiennent les scrupuleux au sujet de leur état. Ils semblent ignorer leur mal, se discernent des brevets de sagesse et de prudence, alors qu'ils accusent leurs contradicteurs d'imprudence et de légèreté.

La volonté, comme l'intelligence, peut aussi incliner au scrupule. De son côté, c'est d'abord un orgueil secret qui s'affirme par une imperturbable confiance en son propre jugement. Il rend d'infailibles oracles contre lesquels viendront s'annuler les plus clairs arrêts du sens commun. Il n'y a de conseil si sage qui ne soit rendu inutile par cette infailibilité, dans laquelle entre plus d'obstination que de lumière. Cette opiniâtreté est parfaitement compatible avec de multiples protestations de renoncement, même avec des actes d'humilité qui n'ont rien de commun avec la superbe spéciale qui nous occupe.

Parmi les causes intrinsèques du scrupule, il convient d'ajouter encore une crainte exagérée, sans cause raisonnable. *Illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor.*

Cette crainte peut venir du tempérament. Il y a des

natures à la fois méticuleuses et soupçonneuses, des complexions malades, des humeurs chagrines, portées à la mélancolie, qui ne voient rien qu'à travers le voile de leur tristesse. Par ce moyen, les objets sont obscurcis et déformés. Ils semblent si redoutables qu'ils font appréhender tous les malheurs.

Les mortifications indiscrètes, les jeûnes rigoureux, les veilles prolongées, et toutes les austérités excessives débilitent le cerveau, et peuvent contribuer à augmenter ces craintes si funestes.

Les scrupuleux ne portent pas tous en eux-mêmes, et dès l'origine, le germe de leur triste et douloureuse maladie. Elle peut naître et se développer sous l'influence de causes extérieures.

La compagnie de personnes scrupuleuses suffit à donner à l'enfant une éducation faussée dont il aura à souffrir sa vie durant. La direction d'un confesseur atteint lui-même de ce mal contagieux peut exercer la plus malsaine influence sur les âmes timides ou hésitantes qui s'adressent à son ministère.

Le démon n'est pas toujours étranger à l'apparition des scrupules. Comme il agit directement sur l'imagination, il provoque une tentation très efficace pour détourner du chemin de la vertu les personnes qui s'y engagent. Par son astucieuse habileté, elles confondent la pratique de la vertu avec les angoisses du scrupule ; elles se dégoûtent promptement d'une vie si douloureuse, et abandonnent bientôt la voie de la vérité. C'est ainsi que l'enfer parvient à enlever aux âmes cette crainte du Seigneur qui est le commencement de la sagesse.

Dieu lui-même peut être la cause des scrupules qui tourmentent une âme. Mais, dans ses mains paternelles, ils deviennent un instrument parfait de purification. Chez les pénitents, ils expient les égarements passés ; chez les tièdes, ils raniment la ferveur qui s'éteint ; chez les justes, ils purifient l'âme de toute poussière ; chez tous ils produisent une amélioration. Sous leurs attaques comme sous les morsures d'une lime très fine, l'âme voit s'user toutes les rugosités qui la déparent ; elle se polit, et resplendit dans l'humilité et la patience. Les âmes que Dieu prédestine à une haute perfection ont presque toujours à subir l'épreuve des scrupules. Pour elles, ce n'est pas seulement

une maladie de l'âme, c'est une violente tentation dont le feu purificateur les torture audelà de tout ce que l'on peut imaginer et les dépouille des scories des imperfections. Et l'âme, douloureuse et résignée, s'avance ainsi dans les souffrances vers ce Dieu qu'elle aime et qui l'attire à lui par des chemins obscurs et laborieux ; à chaque nouvelle ronce qui la déchire, à chaque meurtrissure qui fait couler son sang, elle offre à son Maître un nouvel acte d'amour et croît en mérite sous le regard ravi des anges et des élus.

Mais à quels traitements soumettre ces pauvres malades, atteints de scrupules ? Quel remède les guérira ?

Comme les scrupules naissent de causes déterminées, il faudra donc reconnaître ces causes, et suivant le sage conseil de la vieille médecine, aux principes mauvais opposer des principes bons, supprimer les germes vicieux en favorisant l'éclosion de germes sains : *contraria contrariis curantur*.

A quelle cause attribuez-vous vos scrupules ?

A un tempérament mélancolique ? à une santé délabrée ? Dans ce cas, les médecins sont plus utiles que les confesseurs... et le meilleur remède est un régime généreux : alimentation substantielle, sommeil réparateur, distractions agréables et exercices variés.

Si c'est la crainte de déplaire à un maître dur et impitoyable, qui vous plonge dans de cruelles angoisses, songez à l'infinie miséricorde de Dieu, méditez l'ineffable tendresse du meilleur des pères. Vos anxiétés sont une injure à la bonté divine !

Est-ce l'ignorance ? Recherchez la lumière auprès des âmes éclairées. Est-ce l'obstination à votre propre sens ? Renoncez à votre jugement et acquiescez au sentiment d'autrui.

N'oubliez pas que la prière humble et confiante, adressée au Dieu, consolateur des affligés, peut faire briller bientôt la douce clarté d'un ciel serein après ces nuits de tempête. Evitez soigneusement toute recherche vaine, toute enquête oiseuse sur votre vie passée.

Mais si ces différents remèdes peuvent avoir leur efficacité, il en est un autre pourtant qu'il n'est pas permis de négliger, et qui seul peut avoir raison de ce mal dangereux : c'est l'aveugle et absolue obéissance à la direction

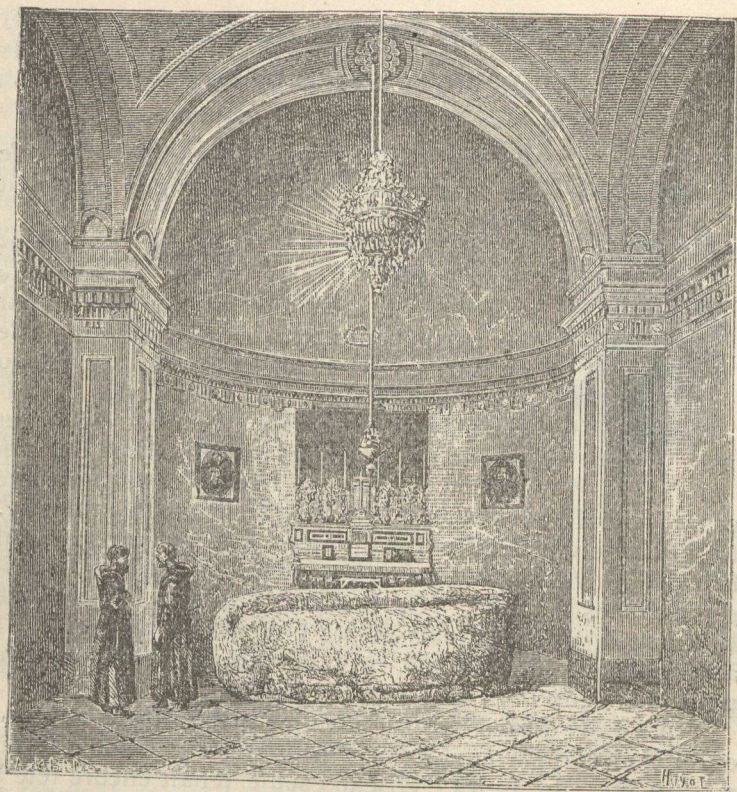
d'un confesseur prudent et éclairé. Dieu ne nous fait pas défaut dans les choses nécessaires, et près de nous, il a placé ce conseiller charitable dont notre âme a besoin. Se trompât-il ? Le pénitent, dans sa religieuse soumission, ne se tromperait pas, et de sa ponctuelle obéissance dépend sa guérison. Sans cette abnégation totale du jugement propre sur la matière des scrupules, le cas peut être incurable, et ce serait condamner sa vie à d'atroces et stériles tourments.

Cette soumission est le grand conseil donné par tous les docteurs : " Bien que les scrupuleux paraissent souvent inguérissables, dit le Vénérable Louis de Grenade, ils ne le sont jamais, surtout s'ils sont humbles et disposés à se laisser conduire. Il n'est pas rare d'en voir de ce caractère, délivrés promptement du mal dont ils étaient affligés."

Notons encore qu'il serait imprudent de confondre les scrupuleux avec les chrétiens à conscience délicate qui s'efforcent d'acquérir chaque jour une plus exquise pureté de cœur ; qu'on ne peut appeler scrupuleux le fidèle qui résiste aux mauvais exemples, accomplit son devoir dans sa plénitude, s'interdit tout ce qui est contraire à la réserve et à la dignité chrétiennes, scrute soigneusement sa conscience pour y détruire les dernières racines des coupables habitudes qui autrefois l'ont souillée. Non, ce n'est pas le scrupule qui règne en cette âme, aimée du Seigneur, mais la crainte filiale, qui chaque jour la rend plus chère au cœur de Dieu.

Mais à côté de ces personnes généreuses, il y en a d'autres, dit un pieux auteur, " dont le scrupule est fort bien fondé, ou parce qu'elles se laissent aller à des fautes notables, ne s'en confessent qu'à demi et sans ferme résolution de s'en corriger, ou parce qu'elles passent une vie languissante entre mille bons désirs, et dix mille vaines complaisances. La conscience réclame, crie, tempête. Aux uns et aux autres, cette maladie étant plus utile que la guérison, j'en ai connu à qui la santé était très dommageable."

FR. RAYMOND ROULEAU,
des Fr. Prêch.



LA " MENSA CHRISTI "

La gravure que nous avons sous les yeux, nous offre le plus curieux témoignage de la foi et de l'ingénieuse piété des Croisés qui, le Saint Tombeau une fois reconquis, recherchaient avec une sainte avidité les moindres vestiges du Sauveur pour les renfermer, comme autant de reliques, dans ces chasses aux vastes proportions que nous appelons chapelles, basiliques. Marchant à leur suite, vinrent les fils de Saint François avec la pacifique mission de relever ce que le temps et les mécréants avaient renversé.

Aujourd'hui, nous sommes à Nazareth, à quelques cents pas de la maison qu'habitait la Ste Famille : dans une modeste chapelle où, sur les murs décrépits et blanchis à la chaux, vient se greffer une architecture moins primitive, à quelques pas devant l'autel, l'heureux pèlerin peut voir encore et vénérer une énorme pierre plate, un peu inclinée, arrondie par suite de pieux larcins : c'est la table improvisée sur laquelle Notre-Seigneur, en revenant de Tibériade, mangeait avec ses apôtres... Il le fit encore après sa glorieuse résurrection !.. Heureux le chrétien qui peut à cette table prendre cette nourriture spirituelle et divine qui est Jésus Lui-même !

FR. L. TAQUET,
des Fr. Prêch.

LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC au point de vue juridique



l'époque où parut Jeanne d'Arc, le rôle de la France parmi les nations semblait toucher à sa fin.

Epuisée par cette "longue et douloureuse maladie" (1) que fut le règne de Charles VI, déchirée intérieurement par les partis contraires, ruinée par un siècle de lutte contre l'Angleterre, appauvrie au point que le Receveur général des Finances n'avait en caisse que quatre écus et que le roi se voyait refuser crédit par son cordonnier (2), la France avait paru une proie facile à l'envahisseur, qui ne s'était pas fait attendre. La guerre civile des Bourguignons et des Armagnacs avait favorisé l'invasion, et grâce à la coalition anglo-bourguignonne, les Anglais, avec le secours du duc Philippe de Bourgogne qui reconnaissait les prétentions de Henri VI à la couronne de France, s'étaient emparé sans trop de peine des deux tiers du territoire français.

Au mois d'avril 1429, toutes les places fortes du nord et du centre appartenaient à l'Angleterre ; le sud n'était pas en état de lutter ; Orléans seule tenait encore tête à l'étranger ; et Charles VII fuyait, abandonnant l'une après l'autre ses provinces, qu'il ne pouvait plus défendre. Encore un peu de temps, et ç'en était fait de la patrie de Clovis.

En vérité, il y avait "grande pitié au Royaume de France."

C'est alors que Dieu suscita Jeanne d'Arc.

La Pucelle entra en campagne le 27 avril 1429, et, un an après, au mois de mai 1430, malgré les intrigues des favoris du roi, malgré l'irrésolution et la coupable indifférence de Charles VII lui-même, elle avait délivré Orléans, repris Jargeau, Beaugenci, Auxerre, Saint Florentin, Troies, Châlons, Soissons, Château-Thierry, Senlis,

(1) Marius Sepet, *Jeanne d'Arc*.

(2) Beaucourt, *Charles VII*.

Beauvais, et Margny ; elle avait conduit le roi à Reims ; elle avait chassé les Anglais du centre et les avait rejetés dans le nord, où ils ne tenaient plus guère que Paris et les villes de Normandie. L'ennemi se voyait enlever toutes ses conquêtes par cette *pastoure* de dix-huit ans, ignorante et naïve, mais qui savait mener une campagne, disposer les troupes et combattre, "comme oncques ne fit chef de guerre." Déjà les Anglais désespéraient de rien garder de leurs possessions sur le continent. Jeanne d'Arc paraissait invincible, et elle avait juré de *bouter* hors de France ce qu'on appelait alors l'*Anglescherie*.

Mais le 24 de mai 1430, les ennemis de la France reçurent "grand confort et consolation."

À la bataille de Compiègne, les Bourguignons opérèrent une prise dont ils firent, selon l'expression de leur chroniqueur Monstrelet, "plus grands cris et resbaudissements" que s'ils eussent pris toute une armée. Les villes de l'obéissance du parti anglais célébrèrent cet événement par des réjouissances publiques ; des feux de joie furent allumés jusque dans Paris ; et l'on chanta le *Te Deum* dans la basilique métropolitaine de Notre-Dame.

Jeanne d'Arc était prisonnière du duc Philippe de Bourgogne.

Les inquiétudes et les craintes des Anglais ne furent cependant qu'à demie dissipées. Une puissance mystérieuse et surnaturelle, leur semblait-il,—et en cela ils ne se trompaient point,—était attachée à la personne de la jeune guerrière, et pour rompre le charme et rappeler enfin la victoire sous leurs drapeaux, il ne fallait rien moins que la mort de Jeanne.

Ici, leur dessein se heurtait aux règles les plus élémentaires du droit des gens ; on ne pouvait traiter comme une vulgaire criminelle, ni même comme un prisonnier de guerre ordinaire, "une personne de si grande chevalerie" (1), celle qui était réputée la "chevalerie vivante" (2). Aussi, quand l'Université de Paris demanda qu'un procès pour hérésie et sorcellerie fût fait à la Vierge de Domrémy, on accepta avec empressement cette suggestion, espérant par ce moyen justifier devant l'histoire le crime que l'on projetait.

(1) Quicherat.

(2) Michelet.

Une autre difficulté se présentait. Jeanne était la prisonnière du duc de Bourgogne. Celui-ci la livrerait-il au bûcher ? On n'en était pas certain. Et d'ailleurs, quelque dévoué que fût le duc Philippe au roi Henri, le Cardinal de Winchester et le duc de Bedford, qui gouvernaient la France Anglaise, estimaient leur prison de Rouen un lieu plus sûr que le Château de Beurevoir où était la prisonnière, et Rouen même, possession britannique et siège de la cour du roi d'Angleterre, un meilleur endroit pour faire à Jeanne ce que Pierre Cauchon, leur créature, appelait "un beau procès."

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, chassé de son diocèse, s'était réfugié à Rouen, où l'appelaient et son ambition et ses sympathies pour l'étranger ; il espérait obtenir, grâce à l'influence de Henri VI, le siège épiscopal de Rouen, qui se trouvait alors vacant. D'un grand savoir, habile et retors, ambitieux, capable de tout pour parvenir à ses fins, entièrement à la dévotion du parti anglais et ennemi juré des Armagnacs, Pierre Cauchon était bien l'homme qu'il fallait pour conduire cette affaire au gré des ennemis de la France.

Il se chargea d'abord, pour le compte de l'Angleterre, des négociations avec le duc de Bourgogne, et ne réussit que trop bien.

Au mois d'avril, le duc vendit la libératrice de la France aux Anglais pour la somme de dix mille livres tournois.

Le montant requis fut prélevé par voie d'impôt sur la Normandie. Le "Messie de la France" (1) fut livré, et le duc Philippe reçut ses trente deniers.

Le martyre de Jeanne commençait ; il devait durer six mois.

La joie était grande chez les ennemis de la Pucelle.

"Ils ne l'eussent donnée pour Londres," dit le poète Martial de Paris. (2)

Enfin, ils tenaient celle qui leur avait fait tant de mal. Elle était bien à eux ; ils l'avaient payée. Rien ne pouvait la leur arracher.

Pour prison, ils lui donnèrent une tour du château de

(1) Henri Martin, *Histoire de France*.

(2) Vigiles de la mort du roy Charles septiesme.

Rouen, dont les murs avaient trois pieds et demi d'épaisseur ; pour gardiens, cinq soldats anglais, chargés de la surveiller nuit et jour ; et pour plus de sûreté, elle fut jetée en une cage de fer, et plus tard chargée de chaînes rivées aux pieds, aux mains et au cou. Rouen, d'ailleurs, chef-lieu de la Normandie et capitale de la France anglaise, n'offrait à Jeanne aucune chance de salut ; la pauvre fille n'y comptait pas un ami, pas un protecteur ; Anglais et Bourguignons avaient juré sa perte. Et sur le seuil du sombre château de Rouen, on aurait pu graver le vers que Dante Alighieri lut sur les portes de l'enfer :

Vous qui entrez ici, laissez toute espérance.

Dès ce moment, en effet, le sort de Jeanne était décidé.

Les lettres patentes, données à Rouen, en date du 3 de janvier 1431, au nom du roi Henri VI, qui livraient la Pucelle à l'évêque de Beauvais pour qu'il la jugeât, ressemblaient plutôt à une sentence de condamnation qu'à une simple information ; la volonté du maître y était exprimée de telle sorte que les juges ne pouvaient s'y tromper. D'ailleurs le Gouvernement anglais ne se désaisissait pas complètement de la prisonnière et se réservait le droit de la juger à sa façon, au cas où elle n'aurait pas été trouvée coupable par le tribunal ecclésiastique. Précaution bien inutile, en vérité. Car Pierre Cauchon n'était pas homme à perdre une aussi belle occasion de servir à la fois sa haine et son intérêt.

Jeanne ne pouvait non plus attendre de secours du roi de France ; la cour de Charles VII se réjouissait déjà de sa perte et prétendait la remplacer par un pâtre idiot, tandis que Charles VII lui-même, faible et irrésolu, abandonnait lâchement celle qui l'avait sauvé.

La pauvre fille n'ignorait point le sort qui l'attendait. Jean de Luxembourg étant venu la voir en sa prison : " Je sais bien, lui dit-elle, que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France ; mais quand ils seraient cent mille *Godons* plus qu'ils ne sont à présent, ils n'auront pas le royaume."

Il ne faut pas confondre le tribunal devant lequel fut citée Jeanne d'Arc, avec le tribunal de l'inquisition, surtout de l'inquisition politique d'Espagne.

L'inquisition n'a jamais pris racine en France.

Cependant, au XV^e siècle, bien qu'il n'y eut pas de tribunaux réguliers de l'inquisition, on observait dans les procès d'hérésie et de sorcellerie la procédure inquisitoriale.

Le droit de juger les hérétiques et les sorciers appartenait à l'évêque dans la juridiction duquel les prévenus avaient été arrêtés, et au Grand Inquisiteur. Sur l'appel de l'ordinaire, ce dernier, chargé de veiller à la conservation de la foi dans le royaume, intervenait et prêtait au juge le concours de sa science théologique. L'Inquisiteur s'occupait encore à ramener les coupables à résipiscence et signalait au peuple leurs erreurs. Des assesseurs, des consultants, choisis parmi les plus savants théologiens, étaient adjoints au tribunal. Après avoir informé, entendu les témoins, interrogé l'accusé lui-même, et pris l'avis des assesseurs, le tribunal rendait son jugement ; la décision en était prise par l'évêque et l'Inquisiteur de la foi. Si l'accusé avouait sa faute et s'en déclarait repentant, il était admis à la pénitence au pain et à l'eau, à la garde des gens d'église. Mais lorsque le coupable persistait dans son erreur, le tribunal ecclésiastique le livrait au bras séculier, en implorant pour lui clémence et douceur. Le pouvoir civil s'emparait alors de l'excommunié et lui faisait subir une peine proportionnée à la gravité de son crime. Les hérétiques et les sorciers étaient généralement brûlés. Les relapses étaient également voués au feu. (1)

Tels étaient, dans leurs grandes lignes, l'organisation et le fonctionnement du tribunal, à la juridiction duquel Jeanne d'Arc fut livrée.

Ce n'est plus le temps maintenant de discuter les diverses accusations portées contre la Vierge de Domrémy. Le procès et la sentence de réhabilitation, rendue à Rouen même le 7 de juillet 1456, en avaient déjà démontré la fausseté, et le décret qui a déclaré Jeanne d'Arc Vénérable en a fait définitivement justice. Quant au fonds, le procès est jugé : la "Fille de Dieu," comme l'appelaient ses *voix*, était innocente des crimes dont on a voulu la charger.

Reste la procédure. Et ce terrain suffit à qui veut prouver que le procès de Jeanne d'Arc fut bien, comme le dit un historien, "un drame d'iniquité." (2)

(1) Chs de Beaurepaire, *Recherches*, etc.

(2) Henri Martin, *Histoire de France*.

L'impartialité et l'indépendance sont deux qualités que tout accusé a le droit d'exiger chez ses juges.

Or, il suffit de rappeler comment fut constitué le tribunal de Rouen, pour montrer que le procès de Jeanne fut l'œuvre de partisans, aveuglement soumis aux Anglais.

“ Après plusieurs griefs et excès
 Inférez en maintes parties,
 Lui firent ung tel quel procès
 Dont les juges estoient parties.” (1)

Le juge, le maître de toute la procédure, c'est Pierre Cauchon. Par sa haine, il est l'ennemi de Jeanne, et par son ambition, la créature des Anglais. L'influence de Bedford l'a déjà élevé au poste de Juge Apostolique. Il attend encore le siège de Rouen de l'action du gouvernement anglais auprès du Pape. Chassé de Beauvais par les Armagnacs, il s'est dévoué corps et âme au parti bourguignon. C'est lui qui a négocié l'achat de la Pucelle ; et pour son trouble, il a reçu du roi Henri 765 livres tournois. Pendant le procès, l'Angleterre lui paiera encore un bon salaire. Un bon sentiment naîtrait dans son âme perverse, qu'il ne pourrait lui obéir : les agents de Winchester le surveillent, lui transmettent les ordres de ses nouveaux maîtres. C'est des ennemis de Jeanne qu'il tient sa charge ; ce sont eux qui lui ont obtenu du chapitre de Rouen la concession du droit territorial ; il est leur fondé de pouvoir (2) ; il est leur mandataire ; il n'a qu'à leur obéir. D'ailleurs, il s'en fait gloire : — “ Nous allons faire, dit-il, *un beau procès.*” Et, lorsque Jeanne le récuse, comme étant son ennemi capital : — “ Le roi m'a ordonné de faire votre procès, répond l'évêque, et je le ferai.”

Mais l'évêque ne devait pas juger seul ; toutes les décisions devaient être prises par lui de concert avec l'Inquisiteur. Telle était la loi. Et de plus, le Conseil d'Angleterre avait décidé, dès le 12 de juin, que Cauchon et l'Inquisiteur jugeraient concurremment.

Cependant, Cauchon fit seul les informations préalables, et commença le procès, le 9 de janvier 1431, sans que l'Inquisiteur fût appelé. Enfin, le 19 de février, en

(1) Martial d'Auvergne.

(2) Wallon, *Jeanne d'Arc.*



L'ANNONCIATION,

d'après HOFFMANN.

l'absence de l'Inquisiteur général, son vicaire, le dominicain Jean Lemaistre, reçut un avis de convocation. Ce dernier, qui résidait à Rouen, n'était pas défavorable à la cause anglaise ; cependant il hésita longtemps à prendre part aux délibérations ; il émit des doutes sur la validité du procès et sur sa propre compétence ; d'un caractère timide et craintif, Jean Lemaistre était effrayé du rôle qu'on voulait lui faire jouer dans cette sinistre comédie. Bref, une bonne partie du procès, *dont il était un des juges*, se fit sans lui. Son abstention compromettant la validité de toute la procédure, on lui signifia d'avoir à intervenir sans délai, sans quoi il "serait en péril de mort." En face d'un tel argument, Jean Lemaistre fit taire ses scrupules ; et il y eut sur le banc des juges un pauvre moine effrayé, qu'un regard de Cauchon faisait trembler. "Sinistre association de la peur et du crime !" dit un historien. Du reste, le Vice-Inquisiteur fut bien payé et toucha 20 saluts d'or par jour.

Le tribunal devait s'entourer de docteurs et de théologiens. Pierre Cauchon eut soin de choisir ceux-ci parmi les ennemis de Jeanne. Il s'adjoignit d'abord six docteurs de l'Université, qui s'étaient fortement compromis le lendemain de la journée de Compiègne. Les autres assesseurs furent pris, non pas dans le clergé de Rouen, mais parmi les religieux qu'attirait à Rouen leur sympathie pour l'Angleterre. Leur salaire fut fixé à 20 sous tournois par vacation.

Les assesseurs, dont le nombre varia de quarante à soixante, étaient tous français.

La plupart de ces docteurs acceptèrent volontairement cette charge pour plaire aux anglais ; quelques uns cependant ne cédèrent qu'aux menaces. Les témoignages recueillis lors du procès de réhabilitation établissent que, pour avoir hésité, plusieurs furent en danger de mort. Un seul, Nicolas de Houpeville, eut le courage de résister à toutes les tentatives d'intimidation ; il prétendit que Cauchon n'avait point juridiction, et, s'appuyant sur des raisons solides, n'hésita pas à déclarer que le procès n'était pas légal ; l'évêque n'hésita pas non plus et le fit jeter en prison ; on parlait même de le mettre à mort quand il réussit à s'enfuir.

Ces menaces et ces violences se répétèrent durant le

procès, chaque fois qu'un des assesseurs montra quelque sympathie à l'égard de l'accusée. Jean de Lafontaine ayant osé donner un conseil à Jeanne, l'évêque, furieux, s'emporta jusqu'à le menacer des peines les plus sévères ; et l'assesseur coupable dût en toute hâte quitter Rouen pour échapper aux suites de son imprudence. Une autre fois, Isambard de la Pierre crut devoir éclairer Jeanne sur une question subtile et cauteleuse : — " Taisez-vous, de par le diable ! " s'écria Cauchon, et il fit disparaître du procès-verbal question et réponse.

Quand vint le temps d'enregistrer les votes, ce fut encore le même système de contrainte. Au second procès de Rouen plusieurs témoignèrent qu'ils avaient voté par peur, et que leur vie eut été menacée s'ils avaient osé opiner autrement que Pierre Cauchon. Le Vice-Inquisiteur lui-même, quelque timide et docile qu'il fût, faillit être jeté à la rivière, pour avoir paru faiblir un instant.

Les docteurs, terrifiés, n'osaient murmurer, et se courbaient, dociles, sous le regard de l'évêque. Du reste, les soldats anglais étaient là pour leur rappeler au besoin ce qu'on attendait de leurs délibérations ; ils entouraient la chapelle où siégeait le tribunal ; leurs armes reluisaient aux portes ; et à la moindre hésitation, on les entendait crier que " les clercs ne gagnaient pas leur argent."

Pour que le tribunal fût au complet, il fallait encore un promoteur, ou procureur général, et des greffiers.

Le promoteur fut Jean d'Estivet, dit *Benedicite*, vicaire général de l'évêque de Beauvais, chassé avec lui de son diocèse ; pervers, brutal et grossier, mais habile et savant, il était l'âme damnée de Cauchon et avait épousé toutes ses haines.

Que dire des greffiers ? Il y en eut trois : Manchon, Colles et Taquel. Peut-être leurs intentions étaient-elles bonnes ; mais, en tout cas, leurs procès verbaux ne sont point fidèles. A tout instant, le juge leur ordonnait d'altérer les réponses de Jeanne ou de les omettre complètement. Un jour, Jeanne en appela du tribunal de Rouen au Concile de Bâle ; le greffier voulut en prendre note ; Cauchon le lui défendit ; sur quoi, Jeanne s'écria : " Ah ! vous écrivez bien ce qui est contre moi, et vous n'écrivez pas ce qui est pour moi." Plusieurs fois, elle se plaignit ainsi de l'inexactitude des procès verbaux.

Eh bien, le croirait-on ? Cauchon ne se contenta pas de ces rapports informes, où l'on trouve des questions sans réponses, des réponses sans questions, des falsifications manifestes et des omissions criminelles. Pour assurer davantage le succès de l'entreprise, il apostâ de faux greffiers, qui fabriquèrent de toutes pièces des interrogatoires compromettants pour l'accusée. Et chaque soir, quand on collationnait les procès verbaux, la collation se faisait sur les notes de ces faux greffiers.

Heureusement, le procès de révision a révélé toutes ces fourberies et a restitué quelques unes des réponses qui avaient été supprimées ou changées.

Telle était le tribunal devant lequel Jeanne de France dut comparaître.

A. RIVARD,

Avocat.

Fin au prochain numéro.

LETTRE D'ORIENT

EN ÉGYPTÉ

Jérusalem, 1^{er} janvier 1899.

Mon Cher Père,

.....

L'Égypte est le vestibule de l'Orient, la terre classique des échanges entre deux mondes ; prédestinée par sa situation même à être le théâtre de deux influences diamétralement opposées, elle se ressent nécessairement de leur action contradictoire.

C'est sur son sol qu'a commencé d'abord à s'opérer cette infiltration lente et graduelle des mœurs et des idées occidentales, qui, à une époque plus ou moins prochaine, finiront par transformer l'Orient traditionnel, celui que nous voyons encore et que peut-être ne connaîtront plus nos petits neveux ; mais ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, pas même d'un siècle.

Nous voici donc, en esprit, sur le pont du paquebot, à une heure d'Alexandrie ; des formes vagues se dessinent

dans la brume chaude qui noie les contours de l'horizon, et deviennent de plus en plus précises.

C'est un phare que nous apercevons là-bas, montant d'une côte sablonneuse ; des bouquets de palmiers nous montrent aussi leur chevelure ébouriffée, comme des têtes qui s'élèvent audessus de l'horizon, ahuries de nous voir venir. Avant même que la plage ne se détache à nos yeux dans l'éblouissement du soleil de midi :

. . . " Les palmiers en silence,
Dans l'éther embrasé *dressent* leurs longs cheveux."

Puis la terre africaine se révèle à son tour dans sa nudité aride et désolée : elle n'atténue en rien l'aveuglement de lumière que nous a apporté cette chaude journée de décembre : au contraire sa réverbération implacable en accentue l'intensité : ce n'est plus le miroitement vacillant de la vague, c'est le rayonnement continu d'un sol dénudé d'où la chaleur, sans cesse emmagasinée, se dégage sans interruption depuis les premiers rayons du jour jusque bien avant dans la nuit.

Nous accostons, et soudain c'est un envahissement d'individus bigarrés, vêtus de toutes espèces de couleurs voyantes, qui s'exclament bruyamment ; on entend des bribes de toutes les langues : arabe, français, italien, anglais ; ce sont les porteurs : ils ont pris le navire d'assaut, il n'y a plus qu'à les regarder faire. Dans une heure ou deux, les cris auront cessé, et la confusion invraisemblable que l'Oriental a le don d'apporter avec lui partout où il intervient, va s'apaiser graduellement : en attendant, jusqu'à ce que le débarquement soit effectué, il faudra de la patience, beaucoup de patience, au milieu de ces heurts, de ces vociférations et de cet encombrement.

Alexandrie ne présente rien de bien rare comme curiosités : ce fut, dans l'antiquité, la ville du " Phare " ; elle a été fondée par Alexandre le Grand : elle est encore aujourd'hui le grand port qui donne accès sur la terre des Pharaons ; elle compte environ 200,000 habitants, dont 50 mille Européens, avec cela tout est dit.

Nous ne nous y attarderons donc point : elle présente cependant un intérêt particulier pour celui qui y arrive pour la première fois, car c'est là que d'abord s'opère la mise en contact avec la population orientale, si différente

de ce que nous connaissons jusqu'à présent. Je savais l'Orient par les livres et les images, rien de ce qui se présentait à moi ne m'apportait de notion nouvelle, et cependant rien n'était plus imprévu, plus nouveau pour mon imagination que ce spectacle.

Je suis resté plus de 24 heures sous le coup de l'étonnement déconcertant que me causait cette population nouvelle et bariolée, sale avant tout et pardessus tout, mais revêtue de couleurs voyantes et bigarrées, aux nuances délicates, quand la crasse n'en a pas encore atténué le lustre et l'éclat chatoyant. Les types les plus divers, depuis la nuance pâle de l'européen, jusqu'au noir luisant du nègre soudanais, s'y rencontrent et s'y coudoient dans le pêle-mêle et le désordre classique qui sont la physionomie dominante de toute agglomération urbaine en Orient. Et de cette foule, agitée sans être affairée, grouillante et remuante dans son inactivité traditionnelle, montent sans cesse des cris stridents et gutturaux, qui déchirent et irritent par leur fréquence et leur violence inattendue, l'oreille, dont l'habitude, mère de l'indifférence, n'a point encore émoussé la sensibilité.

Cette première impression ressentie, un coup d'œil jeté sur la monotonie du désert sablonneux, qui fait tout l'horizon d'Alexandrie du côté de la terre, nous pouvons maintenant repartir.

Nous savons désormais que les Orientaux sont des hommes sales, qui crient très fort et qui aiment le désordre : c'est ainsi que nous les retrouverons partout.

L'hiver est la saison idéale en Egypte. Dans ce pays il ne pleut pas trois jours dans l'année. L'infiltration des eaux du fleuve, distribuées par un système enchevêtré de canaux et de rigoles, partout où l'industrie humaine peut les faire parvenir, suffit surabondamment à la végétation luxuriante qui donne tant de charme à la vallée du Nil.

Aussi, nécessairement, la belle saison sera celle où l'ardeur du soleil, suffisamment atténuée, nous permettra de jouir de sa radieuse lumière, sans trop souffrir de son intense radiation.

Montons à la citadelle du Caire ; elle est assise sur les pentes du Djébel MoKaham, la seule hauteur qui domine la capitale, et où, naturellement, les anglais ont eu soin de s'établir solidement.

Jusqu'à présent, nous ne nous étions pas aperçus qu'il y eut une occupation militaire en Egypte ; les anglais n'ont garde d'étaler inutilement aux yeux des habitants le fait pratique de l'occupation ; il suffit à leur *supériorité* d'avoir la réalité de la force ; ils n'en ont pas la vanité imprudente. Jusqu'à présent encore, le français est, après l'arabe, la langue la plus répandue, la plus familière aux indigènes, celle qu'aime à parler tout égyptien instruit.

Mais quand, du haut de la citadelle, on aperçoit la rangée de canons, ostensiblement braqués sur la partie la plus populeuse et la plus fanatique du Caire, on sent immédiatement la présence du maître, d'un maître qui parle peu, qui laisse beaucoup dire, mais dont on connaît, pour l'avoir vu à l'œuvre, la décision prompte et la sauvage énergie. Les Arabes ont conscience qu'un rien pourrait les faire partir ces canons qui les surveillent, aussi se tiennent-ils très tranquilles : habitué d'ailleurs à la servitude, ce peuple égyptien se résigne volontiers, quoique en protestant, à un état de choses dont il recueille des bénéfices très réels et qui laisse intactes les formes traditionnelles et nationales.

Au centre de la citadelle, s'élève la mosquée de Méhémet-Ali ; c'est le point culminant du Caire. Encadrée de deux minarets graciles qui fassent, tout droits, dans l'éther limpide, cette mosquée est, paraît-il, la reproduction exacte, quoique sur des proportions moindres, de la basilique de Ste Sophie à Constantinople.

L'architecte chrétien qui en dressa le plan, donna pour raison de son choix, à Méhémet-Ali, qu'il ne connaissait rien de plus beau que le temple érigé autrefois par les Grecs, à la Sagesse éternelle ; et comme on lui demandait pourquoi il avait donné à cette mosquée la forme de la croix, il répondit intrépidement qu'il espérait bien la voir un jour transformée en basilique chrétienne.

Cette courageuse parole lui coûta la vie.

Quelque jour, peut-être, le vœu de l'architecte sera réalisé !

En attendant, la mosquée continue à dominer, de son dôme imposant couronné du croissant, la grande cité musulmane.

Tout à côté de la mosquée, on montre l'endroit d'où le dernier des mameloucks, pour échapper aux massacreurs

apostés par le despote, s'élança dans le vide d'une hauteur de cinquante mètres, et par un hasard inespéré, s'échappa sain et sauf tandis que son cheval restait mort sur le coup.

De ce lieu, le panorama du Caire se déroule splendide. Vers le nord s'ouvre et se dilate à perte de vue le triangle du Delta égyptien, coupé, haché d'innombrables rigoles, et couvert d'une végétation toujours jeune, toujours fraîche, toujours souriante.

Vers le sud, la longue bande étroite, qui est la vallée du Nil, s'allonge et étend son ruban verdoyant sur les deux rives du fleuves indéfiniment vers l'horizon, là-bas jusqu'au Soudan. A nos pieds, une mer de toits plats, de dômes, de constructions hétéroclites, où çà et là se dessinent de grandes avenues qui font trouée dans cette agglomération et qui donnent à l'ensemble une empreinte d'Occident, une apparence d'ordre : malgré tout, cela laisse encore l'impression d'un fouillis ; c'est encore toujours l'incohérence orientale !

Et là, grouille et se démène une population d'environ huit cent mille âmes. . . !

Au loin, vers le sud, échelonnés le long de la vallée du Nil, dans la direction de la haute Egypte, des cônes sombres et opaques érigent leur masse inerte du sein de toute cette animation et de ce fourmillement ; ce sont les *Pyramides*.

Et de voir ainsi debout, parmi les monuments qui dattent d'hier, ces témoins de tant de civilisations écoulées, graves et immuables au milieu de l'incessant reflux des choses et des hommes, on est soudain saisi d'une impression de grandeur et de mystère.

Au pied de la citadelle, quelques pauvres diables de fellahs, habillés en soldats égyptiens, s'exercent gauchement, sous le regard dédaigneux et sardonique des officiers anglais. Alors on comprend pourquoi ici 10 mille anglo-saxons commandent à 10 millions de fellahs, et qu'il n'y ait rien à y faire !

Mais, si attachant que puisse être le Caire, avec ses 300 mosquées, les tombeaux de ses kalifes, et ses innombrables souvenirs, la curiosité du voyageur s'adresse plus volontiers à ces restes survivants des grands empires effondrés, débris colossaux qui semblent, pour emprunter

l'expression du poète, "porter au ciel la gloire et le néant" des hommes d'autrefois.

Voulez-vous avoir l'impression des Pyramides ? disait le Père Lacordaire, laissez là vos occupations, et venez, venez voir par vous-mêmes.

Un jour les hommes ayant vu des montagnes, eurent l'idée d'en faire, eux aussi ; ils jetèrent un défi à la nature et pour une fois... ils réussirent !

"Nous n'y vîmes pas les quarante siècles," mais au moment où nous contemplions ces entassements monstrueux, impérissables monuments de l'orgueil de l'homme et de son inanité, un vol d'oiseaux du désert s'éleva de la pyramide de Chéphren et plana lentement autour de sa crête.

Au pied de la grande pyramide de Ghizeh, le Sphinx, la perpétuelle énigme, reste accroupi dans les ombres, offrant aux regards curieux, avec une majestueuse indifférence, sa face impassible et mutilée. Aux générations nouvelles que le hasard des événements amène à ses pieds, il pose l'éternelle énigme.

L'Égypte antique ne nous a dit, sur ses obélisques et dans ses hypogées, que la moitié de ses secrets ; il semble qu'elle ne se livre qu'à regret, et que, par une coquetterie posthume, elle aime à se draper à nos yeux, dans l'ombre et le mystère. Elle nous a livré pourtant bien des fragments et des débris, insignifiants en apparence si on les compare à ces colosses, à ces monstres de l'art antique, mais plus instructifs et plus féconds peut-être encore : ses monuments nous émerveillent, mais les milles objets divers que la pioche des chercheurs ou des fellahs a exhumés de son sol, sont plus instructifs pour nous que ses temples déserts et ses stèles effritées ; ils nous font entrer dans l'intime, dans la vie pratique du peuple égyptien.

A ce point de vue, le musée de Ghizeh, le plus riche de l'univers, sans conteste, en fait d'antiquités, reste encore le plus curieux des monuments. Il nous présente à la fois les hommes et les choses de l'Égypte ancienne, les momies et les amulettes, les statues mutilées et les corps embaumés des rois du passé.

Pauvre Sésostris ! Pauvre Touthmès ! Comme ils ont l'air amoindri, dans leur cage de verre ! Et que leur momie desséchée paraît peu imposante auprès des statues co-

lossales dont les restes peuplent ce musée ! Les statues géantes figurent le Sésostris, le Touthmès du rêve et de la légende ; la momie, c'est la réalité fripée, raccornie, de ceux qui ont cherché à être très grands, et qui, par un heureux hasard, ont réussi à survivre dans la mémoire des hommes. Leurs restes défigurés, décharnés, sont à présent livrés à la curiosité banale et souvent inepte, qui défile devant eux et leur jette un regard moqueur ou distrait !

Décidément, ça décourage d'être grand homme ! " Ca ne paie pas " comme on dit en Amérique. Plus heureux ceux qui ont le souci, la certitude d'une autre survivance, qui attendent des biens plus pratiques et plus effectifs que ceux-là !

Au revoir,

FR. L. VAN BECELAERE,
des Fr. Prêch.

O CRUX, AVE !



l'origine de deux âges se dressent deux signes mystérieux. A des siècles d'intervalle, ils ont servi d'instruments aux deux œuvres les plus diversement fécondes qui se soient accomplies dans notre monde. Et maintenant, dans le recul de l'espace et du temps, aux générations qu'ils dominent, l'un rappelle des souvenirs néfastes, l'autre donne des espérances radieuses. Infimes et misérables par eux-mêmes, ils empruntent aux évènements accomplis par leur moyen un caractère qui les signale à jamais à l'attention des hommes.

Ces deux signes nous révèlent le sens de la vie ; à leur lumière s'expliquent les grands faits de l'histoire, les contrastes de notre nature : notre misère et notre grandeur, nos volontés impuissantes et nos efforts souverains, nos désespérances et nos aspirations soudaines, nos longues apathies et nos enthousiasmes divins. Deux courants en partent toujours pour se répandre sur le monde. Mais, qu'elles sont différentes, les choses qu'ils nous apportent ! Ils dominent l'humanité, mais combien leur empire s'exerce en sens contraire : l'un marque la servitude, l'autre la délivrance ; l'un crie la défaite, l'autre chante la victoire ; l'un est emblème de mort, l'autre symbole et cause de vie. Et le regard du chrétien, qui les aperçoit dans le lointain.

des âges, tour à tour se voile de tristesse ou brille d'espérance.

Qu'est-ce donc ?

Il y avait, au jardin de l'Eden, un arbre dont les fruits contenaient des germes de mort. Dieu avait défendu à nos premiers parents de s'en approcher, de les goûter, et avait accompagné sa défense de menaces terribles : le jour où vous en mangerez, vous mourrez.

Trompés, séduits par l'esprit tentateur, dupes de leur propre orgueilleuse curiosité, Adam et Eve mangèrent du fruit de l'arbre ; et alors, alors tomba sur eux, effroyablement, la malédiction divine, sur eux et sur toute leur postérité, pour des siècles.

Ah ! maintenant, où est notre gloire première ? où sont nos privilèges anciens ? Amoindris, ces dons de l'intelligence qui faisaient de l'homme presque l'égal des esprits de là-haut et qui mettaient sur son front un si vivant reflet de la divinité ! Amoindris, ces dons du cœur qui l'ouvraient à tout ce qui est grand, à tout ce qui est noble, à tout ce qui est beau, à tout ce qui est digne d'amour ! Amoindries, ces qualités du corps, qui nous assuraient une immortelle jeunesse dans l'Eden, suivie d'ineffables jouissances dans la terre de la vision ! Brisé, le jeu harmonieux de toutes nos facultés !

L'homme désormais, accablé de la malédiction divine, s'achemine par des routes sombres loin de sa patrie éternelle...

Qu'est-ce que je dis ?

Regardons là-bas !

Au milieu des âges, dans la plénitude des temps, un autre arbre se dresse dans le jardin du monde, arbre de vie, la croix, plantée par l'homme-Dieu, la croix sur laquelle le Sauveur-Christ est monté pour cueillir le fruit d'immortalité. Jésus, sur sa croix, nous rend tout ce que le premier homme a perdu. Et, si nous gardons encore, dans l'âme et dans le corps, des vestiges de la peine primitive, du moins le chemin de la gloire nous a été rouvert, du moins nous avons l'espérance certaine de parvenir à la béatitude infinie.

O Crux ave ! Salut, ô croix ! C'est le signe qui écarte de nous l'influence néfaste de l'arbre antique. Une ère nouvelle commence à la croix : elle domine le monde dé-



O CRUX, AVE !

d'après HOFFMANN.

chu et lui verse la vie. Oh ! que sa beauté éclate aux regards de la foi !

L'impie s'en éloigne, effrayé de son apparence austère. Mais le vrai chrétien s'en approche et goûte la fraîcheur de son ombre, l'exquise douceur de son fruit.

Ses rameaux étendus abritent et abriteront jusqu'à la fin des siècles les générations de fidèles. De la colline orientale où elle a été plantée découlera toujours sur l'humanité renouvelée l'abondance de vie. L'arbre de mort est caché à nos yeux dans les solitudes inconnues de l'Eden ; l'arbre de vie croît d'âge en âge et envahit le monde. Empourprée du sang de l'agneau divin, *crux ornata regis purpurâ*, la croix s'en va porter partout son ombre et ses fruits mystérieux. Dans sa divine majesté grandissante, redoutée de ceux mêmes qui la renient, passionnément aimée de ses adorateurs, elle assiste aux événements humains, elle survit aux révolutions des empires, *stat crux dum volvitur orbis*, rappelant toujours aux âmes leur genèse divine et les au delà mystérieux, leur offrant toujours la force qui soutient dans les combats de la terre. Et quand cet univers aura passé, la croix se tiendra encore debout sur les ruines du monde, *stat crux dum volvitur orbis*, signe de ralliement pour les bénis de Dieu, malédiction éternellement pour ceux qui s'en seront scandalisés ici-bas.

“ Dans la croix est le salut, dans la croix la vie, dans la croix la protection contre les ennemis, dans la croix l'infusion des suprêmes délices, dans la croix la force de l'âme, dans la croix la joie de l'esprit.”

O Crux, inter omnes arbor una nobilis !

Ils sont beaux, les arbres des forêts, qui portent jusqu'aux nues l'orgueil de leurs cîmes ! Nous les admirons quand ils secouent au vent du nord leur chevelure vierge, ou quand leur feuillage se pare de teintes autumnales. Et pourtant, l'arbre de la croix les éclipse par sa beauté, par la richesse et le coloris de sa verdure, par sa taille plus élancée, *o crux, inter ligna cedrorum tu sola excelsior*. Et le midi, dans sa végétation luxuriante, n'a rien produit qui l'égale.

O croix, signe d'espérance, salut !

O crux ave, spes unica !

St LOUIS

à la classe de St Thomas

Chronique inédite imitée du Sire de Joinville.



ST THOMAS D'AQUIN

mesme et jacobins. Je en veulx ramenteveoir ung singulier argument.

“ Or sus, me dict-il, une matinée, sénéchal, veulx-je aller oyr auljourd’huy la leçon ès couvent des Prêschieurs. Si n’est-il rumeur en la cité que d’ung maistre d’iceux, estrangier à nostre sol, et qu’ils nomment : frère Thomas.”

Ce dict, nous fusmes moult promptement en voye, luy et moy, sans chevalchée ne train aucung, ains tout petitement et de pies, comme sougés. Et avînmes face la demeure des Prêschieurs, au temps où l’huis s’oulvrait aux escoliers, en compaignie d’une tourbe fort copieuse et tumultuante d’iceux. Et ce non obstant, tant estait le cloistre au dedans investy de récollection que nul ne se hausât des jouvenceaux à colloquer plus, ne sonner mot. Vous aulriez bien juré, veu le silence, estré ès chapelle ; et estait de vray le tabernacle de la Sapience, comme le vismes bientoust.

Doncques entrasmes en une grant salle, sévère et rude d’appareoir, sans peinctures ne ornemens, ains seulement avecques bancs ou siesges ès parois et au meileu. Et n’y avait appuy aucung, ne stilet ou tablette pour escrire, mes ung chascun des escoliers se seyait simplement, afin d’oyr, dessus terre même ou aultrement. Si nous posâmes emmy eux, et moy illeques près du benoist Roy qui n’estait mie recognu.

Lors avinrent les frères mendiancts, capuchon es teste, en si belle ordonnance et maingtien que merveille, tandis que, en derrière d'iceux, deux ou trois vieils, comme plus saiges, circulaient moult diligemment et fesaient les traïnards despescher. Et tantoust que se furent sis, approchast le maistre frère Thomas en moult grant los emmy la gent des escholles pour son scavoir et sainteté, et souventefois le bon roy Loys avaiet-il ouy parler d'iceluy, si que, comme vous ay devant dict, il avait grant faim de le veoir.

Et me parust iceluy un petit plus brief que moy, grevé de chair, ains d'ung visaige moult esclairé et bonace. Et le vîsmes s'avancer, ès yeux doucement fchez en terre, et se seoir en la chaise au lieug d'en hault, et en dessous d'iceluy nostre baschelier, lequel estait moult plus tendre et fluet que le maistre. Paysible, avaiet-il de soulcy un brin, devant tantoust parler.

Lors commença le frère Thomas une briesve oraizon à nostre chier Rédempteur, et par après oulvrant un moult grant livvre où estaient colligées les parolles et sentences de Sire Pierre-le-Lombard, maistre-ès-Sorbonne, leust à haulte et souesve voy ce que cy gist : à esscaveoir si les démons n'ont oncques plus poulvoir de faire nuisance ou male chousse à aulcung hom quant ilz ont une fois été éhontez et vainceus par les saints. *Dae monibus, qui a sanctis iuste et pudice viventibus vincuntur, potestas alios tentandi videtur adimi.*

Puis se tira à cartier, je veulx dire que récloua le levvre, et bailla la parolle au baschelier affin que iceluy estendit ce que luy-mesme pensaict ou que les maistres et Pères avaient dit. Or saichez que n'eusse sceu porter tel fays pour le temps d'un enclin d'œil, de paeur de faillir et que la mémoire me manquast. Car ouy bien fallait-il dire icelles chouses tout bellement et de cueur, sans livvres ne escrit, pour si petiot que fust iceluy. Si que le povre s'esvertuait et donnait de masse et d'espée des grands coups à merveilles.

“ Lors, demanday-je au roy : “ Sire, n'est-il pas vray que vous escoutez volontiers et à grant plaisir ? ”—Et le roy me respondit que certes ouy, ains aymerait moult oyr frère Thomas. Or comme si iceluy eust le roy pesnestré, ou veiant à amender es parolles du baschelier, ou seule-

ment que iceluy estait en destresse, gracieusement de sa bouche il le reprint et se bouta luy-mesme au meileu. Et croy moy que ses parolles nous eurent bon mestier, car il jettait si grant clarté et flamme ès esprits des escholiers qu'il semblaient que ce fust foudre qui cheust du ciel pendant la nuytée. Et long tems demourasmes escoutants, le benoist roy Loys ne povant endurer d'aise d'oyr si saintement et clèrement parler. Et quant le maistre fust prest de pourclore, il demanda haultement s'il y avait nul ès escholiers qui eust partie encontre et que si ouy, iceluy se tirast avant de poser le cas. Ains aucun ne se mouveant, voulaict-il lever la place.

Lors le bon roy Loys me manda par devers luy, scavoir si iceluy acquiescaict que nous allissions ensemble. Ce que moult volontiers il consentit quand je eus le roy nommé et faict reconnaître. Et si toust que se fussent aboutés fort cortoisement, comme deux saints qu'estaient.

“ Or sus, dict Loys, frère Thomas, suys tout vostre, et jure ne cesser estre que quant plus ne vouldrez de moy.” Et mirant l'anel que toujours il portait ès doigt, et que luy avait baillé la Reyne : “ Car, hors icy, adjouta-t-il, où trouver amour ?

“ Vous reçois moult avec joie, Sire, reprint frère Thomas, beisant l'anel, et seray de mesme votre plus féal conseil et sougé.” Et de vray, de ce jour compté, fust-il emprès de moy le meilleur amy qu'oncques eust james Loys de France.

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DU NOVICIAT

Mme Vve Guillaume Andrieu, née Marguerite Mercère, décédée à la Nouvelle-Orléans ; M. Charles Matte, (Fall-River) ; M. Victor Desprès, (St-Dominique) ; M. Germ. Caron, (St-Jean Port-Joli) ; Mde Vve Victor Leclerc, (St-Germain de Rimouski) ; Mde Z. Chapleau, (Montréal) ; Mlle Zéphise Dufresne, (Trois-Rivières) ; M. John Lawson, M. D. E. Papineau, (Montréal) ; Mlle Dina Normandin, (St-Pie, Bagot) ; Mlle Georgianna Poitras, (L'Islet) ; Mlle Philomène Olivier, (N.-O.) ; Mde Batistella, (N.-O.)

Invocation à la Sainte Vierge

Andantino.

REFRAIN. A - ve, Ma - ri - a, Car vous é - tes ma FIN.

Mè - re, Ma ten - dre Mè - re. A - ve, Ma - ri - a.

Au ciel, tous les an - ges, En chœurs glo - ri - eux, D.C.

Chantent vos lou - an - ges, O Rei - ne des cieux!

Voy - ez sur la ter - re vos pe - tits en - fants; Dai - D.C.

gnez, bon - ne Mè - re, A - gré - er leurs chants.

Soyez l'espérance
Du pauvre affligé,
Rempli de confiance
En votre bonté.

Pensez au Calvaire,
A Jésus mourant ;
Sauvez, bonne Mère,
Sauvez votre enfant.

Montrez-vous propice
Au pauvre pécheur,
Et chassez le vice
Qui flétrit son cœur.

Protégez sans cesse
L'enfance au berceau,
La faible vieillesse
Tout près du tombeau.

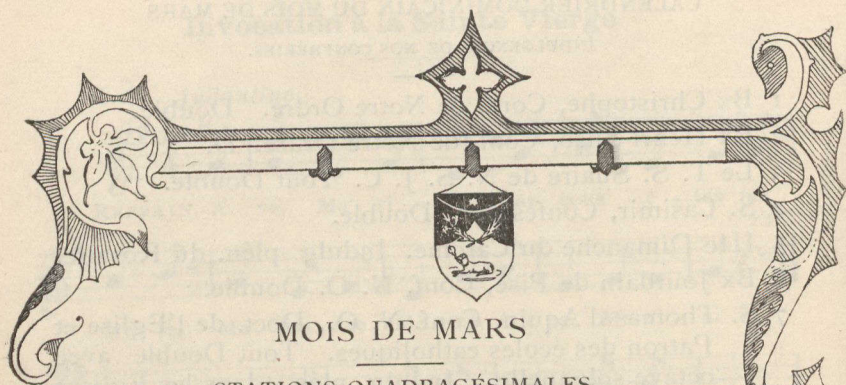
Oui, bonne Marie,
Régnez sur nos cœurs ;
Soyez notre vie,
Nos biens, nos douceurs.

A l'heure dernière,
Fermez-nous les yeux ;
A votre prière
S'ouvriront les cieux.

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE MARS

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

- 1 Bx Christophe, Conf. de Notre Ordre. Double.
- 2 Bx Henri Suso, Conf. de Notre Ordre. D.
- 3 Le T. S. Suaire de N. S. J. C. Tout Double.
- 4 S. Casimir, Confesseur. Double.
- 5 IIIe Dimanche du Carême. Indulg. plén. du Rosaire.
- 6 Bx Jourdain de Pise, Conf. N. O. Double.
- 7 S. Thomas d'Aquin, Conf. N. O., Doct. de l'Eglise et Patron des écoles catholiques. Tout Double avec octave solennelle. Indulg. plén. dans les Eglises de Notre Ordre.
- 8 S. Jean de Dieu, Conf. Double.
- 9 Ste Françoise Romaine, Veuve, Double.
- 10 Les Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. T. D.
- 11 S. Pierre Nol. Conf. Double.
- 12 IVe Dimanche du Carême. Indulg. plén. du S. Nom de Jésus.
- 13 Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double.
- 14 Octave de S. Thomas d'Aquin.
- 15 S. Romuald, Conf. Double.
- 16 Bx Bernard Scam, Conf. de Notre Ordre. Double.
- 17 Précieux Sang de N. S. J. C. Tout Double.
- 18 Bse Sybillinia, Vierge de Notre Ordre. Double.
- 19 Dimanche de la Passion.
- 20 S. Joseph, Conf. et Epoux de la B. V. M. et Patron de l'Eglise. Tout Double.
- 21 S. Benoit, Abbé. Double.
- 22 Bx Ambroise Sans. Conf. de Notre Ordre. Double.
- 23 La Ste Lance et les Saints Clous de N. S. J. C. T. D.
- 24 Compassion de la B. Vierge Marie. T. D. Indulg. plén. du Rosaire.
- 25 Annonciation de la B. Vierge Marie. T. D. Indulg. plén. du Rosaire.
- 26 Dimanche des Rameaux.
- 30 Jeudi Saint.
- 31 Vendredi Saint.



MOIS DE MARS

STATIONS QUADRAGÉSIMALES

- NOUVELLE-ORLÉANS. — Cathédrale R. P. KNAPP
 LEWISTON. — St Pierre et St Paul R. P. COUTURE
-
- ST-HYACINTHE. — Notre-Dame, Panégyrique
 de St-Thomas d'Aquin, le 7,
 par le Supérieur du Collège
 de St-Hyacinthe, M. l'Abbé DUMERNIL
 " Notre-Dame, le 12 R. P. SICARD
 " Réunion du T. O. le 25 R. P. ROULEAU
 " Œuvre du Vestiaire, le 8 R. P. BACON
 " Œuvre des Tabernacles,
 le 1 R. P. GONTHIER
 " Vendredi Saint, le 31 T. R. P. BÉCHET
 " Retraite aux Sœurs Grises
 du 16 au 26 T. R. P. ADAM
- MONTRÉAL. — Réunion du T.O., le 14 R. P. RONDOT
- QUÉBEC. — Retraite de l'Université Laval du
 27 au 30 R. P. RONDOT
 " Basilique, le Vendredi Saint et
 Pâques R. P. RONDOT
- BELŒIL. — Le Vendredi Saint, 31 T. R. P. ADAM
- L'ILE VERTE. — Neuvaine de St François Xa-
 vier, du 5 au 12 R. P. ROULEAU
- MANCHESTER, N.H. — Chapelle du Précieux
 Sang, le 17 R. P. BEAUDET
- ST-NARCISSE. — Retraite du 26 au 9 avril { R. P. COTÉ
 R. P. BÉLIVEAU
- JEFFERSON, Mass. — Retraite du 19 au
 5 mars R. P. GILL
- MANCHESTER, Miss. — St Augustin, Re-
 traite du 19 au 26 { R. P. GILL
 R. P. BEAUDET
 R. P. LEBON
-
- Directeur : Le Père A. H. BEAUDET,
 des Fr. Prêch.